



uniscopes

le mensuel de l'université de lausanne



istockphotos.com © Andrey Volodin

Quand le cerveau devient capricieux

Pour de nombreuses victimes, les séquelles des lésions cérébrales sont aussi insaisissables que perverses. Fatigue, troubles de la mémoire ou de la personnalité... À l'occasion de la Semaine du cerveau, patients et médecins prennent la parole pour expliquer ce qu'est un handicap invisible. (pages 2–3)

P.P. CH-1015 LAUSANNE



Les enjeux de la nouvelle Loi sur l'aide aux hautes

écoles avec Mauro Dell'Ambrogio, secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche. *pages 6–7*

Un ancien étudiant de l'UNIL a passé un an dans les coulisses des chambres fédérales. Impressions.

pages 14–15



A Unisep, on veille sur votre confort et votre sécurité au travail. *page 18*

uniscoop | 2

à la rencontre de | 4

planète UNIL | 6

mémento | 9

planète UNIL | 13

la der | 20

NEUROLOGIE : LES HANDICAPS DE L'INVISIBLE

Souvent, les séquelles des lésions cérébrales sont inapparentes. Elles n'en sont pas moins lourdes de conséquences. Rencontre avec des victimes et des praticiens du Centre de neuroréhabilitation du CHUV, qui ouvrira ses portes au public le 21 mars prochain, à l'occasion de la Semaine du cerveau.

Des handicaps invisibles. D'imperceptibles infirmités, mais qui n'en sont pas moins réelles, et qui sapent la vie professionnelle ou familiale. Les lésions cérébrales bouleversent en silence l'existence de milliers de personnes. Fatigue, irritabilité, vertiges, pertes de mémoire, changements de la personnalité... Des maux d'autant plus insidieux qu'ils restent souvent inaperçus des patients eux-mêmes. Ainsi Mireille, victime il y a cinq ans d'un accident vasculaire cérébral, n'a pris conscience de l'ampleur de ses séquelles que récemment. «Pendant des années, j'ai été comme sonnée. Mais j'ai dû continuer à fonctionner, à assumer mes enfants. Pendant ce temps, les factures s'accumulaient dans tous les coins de l'appartement. Sans m'en rendre compte, je ne pouvais tout simplement plus m'occuper de mes affaires.»

Emilie, traumatisée crânio-cérébrale suite à un accident de la route, a elle aussi fait l'impasse sur ses handicaps. «A la sortie de l'hôpital, j'ai repris mes études à l'uni en première année de SSP. Je bénéficiais de conditions spéciales, une répétitrice, un taxi pour me déplacer, des aménagements particuliers pour passer les examens... Malgré toutes ces mesures, je n'avais aucune conscience de l'ampleur du problème.» Elle réussit un premier examen et rate le suivant de justesse. Trop éprouvée par le stress, elle met un terme à ses études et s'enfonce dans la dépression. «Au moins cela m'a prouvé que je n'étais pas

devenue complètement conne. Mais je n'arrivais pas à mettre des mots sur ce que je subissais, je ne comprenais pas.»

Soigner des malades qui s'ignorent

Comment soigner des patients qui tardent à réaliser leurs propres troubles? La question est d'autant plus cruciale qu'une prise en charge précoce est souhaitable. Mélanie Aeschlimann, psychologue au Service de neuropsychologie et de neuroréhabilitation du CHUV, pointe cet épineux problème. «En ce qui concerne la prise de conscience de ses difficultés, on peut dire que les lésions gauches sont mieux loties que les lésions droites. Dans le premier cas, on se retrouve avec des problèmes de langage assez typiques. Le patient s'en rend souvent compte. Il est plus aisé d'entreprendre un travail de réhabilitation, parce qu'il est demandeur. Pour les lésions droites, c'est plus insidieux.» Et de citer le cas exemplaire d'une patiente atteinte d'hémi-négligence – un déficit d'attention pour les objets situés sur un côté. Pendant les tests, elle constatait son handicap, mais à peine sortie de l'examen continuait d'heurter tout ce qui se trouvait à sa gauche.

Cette incapacité des personnes cérébro-lésées à conscientiser leurs limites – ou anosognosie – a plusieurs causes. Ce peut être simplement le déni du patient face à son handicap. Pour Mireille, qui n'a pu reprendre son travail d'infirmière à domicile, ou pour Emilie, qui a dû abandonner ses études, l'échec a été lourd à digérer. Mais selon Stephanie Clarke, cheffe du Service de neuropsychologie et de neuro-réhabilitation, les raisons doivent parfois être cherchées ailleurs. «Au niveau intellectuel et cognitif tout peut aller très bien, mais il peut y avoir des handicaps relatifs à la motivation, à la persévérance, à l'endurance. C'est beaucoup plus subtil.»



Dans le cerveau, tout est affaire de connexions. Un réseau si complexe qu'il est difficile de prévoir toutes les conséquences d'une lésion cérébrale.

Les neuropsychologues appellent problèmes dysexécutifs ces séquelles, qui atteignent des fonctions telles que l'ajustement des émotions, la prise d'initiative ou la personnalité. Par exemple, le comportement en société peut en être affecté. Ce sont surtout les règles implicites que les victimes peinent à mettre en pratique, explique Mélanie Aeschlimann. «Ce peut être un patient qui, au cinéma, ne retire pas ses jambes pour laisser passer les autres dans la rangée. Dans le couple, la famille ou la société en général, on ne va pas comprendre les raisons d'un tel comportement asocial.»

Si Mireille estime être restée la même après l'accident, elle n'en a pas moins été troublée par une récente confiance de sa fille, qui avait 11 ans au moment de l'accident.

DÉCOUVRIR LE CERVEAU AU CHUV

L'édition 2009 de la SEMAINE DU CERVEAU se déroule du 16 au 22 mars. Cette manifestation grand public du CHUV inclut des forums, sur des sujets aussi divers que l'effet placebo, le rôle des neurones dans nos décisions ou les effets du téléphone portable. A noter les émissions radio en collaboration avec la RSR et, bien sûr, les portes ouvertes de la Division de neuropsychologie et de neuroréhabilitation.

Programme
<http://wcom.unil.ch/cerveau2009.pdf>

Pour plus de renseignements
021 643 69 48 ou contact.edab@hospvd.ch

«Elle m'a dit qu'elle avait alors le sentiment que la personne revenue de l'hôpital n'était plus la même. Pour des détails concrets, cuisiner, les aider à faire les devoirs, ça allait. Mais sans m'en rendre compte, je crois que j'étais différente, plus irritable et complètement décalée.» Dans une telle situation, difficile de mettre le doigt sur ce qui ne va pas. Les troubles sont trop subtils pour être pleinement intériorisés. «Même si le patient finit par s'en rendre compte, il n'y a souvent pas conviction profonde», constate Stephanie Clarke. Une remarque qui fait écho au constat de Mireille. «A chaque fois je me dis que je vais récupérer, puis je me rends compte que non. Même aujourd'hui, je n'arrive pas à l'admettre pleinement.»

« Les mots sont dans ma tête, mais ce sont d'autres qui sortent »

Emilie et Mireille dorment chacune une dizaine d'heures par nuit. Et ponctuent leurs journées de quelques siestes. Parmi les handicaps invisibles consécutifs à une lésion, la fatigue est l'un des plus répandus. L'entourage peine parfois à comprendre. Le monde professionnel, quant à lui, ne s'en accomode pas. La fatigue est d'autant plus complexe à gérer qu'elle tend à accentuer les autres troubles. Emilie, qui a récupéré rapidement de ses problèmes de langage avec les neuropsychologues du CHUV, régresse lorsque le sommeil lui manque. «Dans cette situation, je m'exprime comme quelqu'un qui a trop bu. Pire encore, quand je suis à l'extérieur, avec tous ces bruits et ces mouvements autour de moi, je n'arrive carrément plus à parler. Les mots sont là dans ma tête, mais ce sont d'autres qui sortent. C'est extrêmement frustrant.»

Imperceptible parfois pour le patient lui-même, le handicap l'est à plus forte raison pour les autres. D'où un manque de reconnaissance, de la part des proches, mais aussi de la société. Certaines personnes admettent mal qu'une personne en apparence bonne santé puisse toucher une rente AI. «Nos patients sont parfois considérés comme des profiteurs», explique Mélanie Aeschlimann. Ils souffrent souvent de remarques désobligeantes. «Des remarques parfois teintées de bonnes intentions, mais qui n'en sont pas moins pénibles. «Les gens me disent "profite", comme si je pouvais profiter d'être à l'AI», raconte Mireille. Mon accident vasculaire m'a coûté mon mode de vie et ma carrière.»

Au quotidien, la lutte pour la reconnaissance prend des atours triviaux. «Dans les transports publics, je suis souvent prise de vertiges,

explique Emilie. Comment demander une place assise aux heures de pointe, alors qu'extérieurement j'ai l'air en bonne santé?» Pour Mireille, l'injustice prend un tour plus kafkaïen. Peu après son accident vasculaire, elle est interrogée. «On m'a demandé si je me souvenais avoir reçu un choc. Sur le moment, je ne me rappelais pas de cet accident de plongée où j'avais reçu une bouteille sur la tête. J'étais tellement confuse que je devais tout noter dans un carnet, je ne me souvenais de rien.» Remboursée par l'assurance maladie, elle assume aujourd'hui encore une part de ses frais à hauteur d'environ 5000 francs par année. Alors même qu'elle aurait peut-être pu faire jouer sa couverture accident. «Aujourd'hui, je ne me sens pas à même d'aller faire reconnaître mes droits. Chaque minute de ma journée, je lutte pour avoir de l'énergie. Je ne vais pas l'utiliser pour essayer de faire valoir l'accident.»

Face au sentiment d'abandon des patients, le corps médical a un rôle à jouer. «Quand nous faisons passer un test à un patient, que nous lui disons qu'il a probablement tel ou tel problème dans sa vie quotidienne, il se sent soulagé, et sa famille aussi», témoigne Stephanie Clarke. Mais si les médecins et les neuropsychologues connaissent depuis longtemps l'existence des handicaps invisibles, la population est encore peu informée. «Récemment, l'intérêt des gens pour les questions touchant la conscience s'est réveillé. Mais je tiens surtout à souligner l'excellent travail mené par les milieux associatifs.» Des associations comme Fragile, qui participent à la prochaine Semaine du cerveau au CHUV, mènent une tâche d'information au public. Un travail indispensable selon Mireille, qui n'a jamais demandé à ce qu'on la prenne en charge, «mais juste qu'on reconnaisse que ça ne va pas».

Lionel Pousaz

FRAGILE SUISSE
association d'aide aux victimes de lésions cérébrales et à leurs proches.
Helpline gratuite pour les personnes traumatisées, les proches et les personnes intéressées :
0800 256 256
www.fragile.ch

AVA
association vaudoise des aphasiques.
Tél. 024 463 44 78

AVFTCC
association vaudoise des familles de traumatisés crânio-cérébraux.
Tél. 021 329 02 08

> retrouvez ce sujet sur www.freguencebanane.ch

À l'honneur...

DARWIN'S DIGEST

L'Evolution du vivant expliqué à ma boulangère. Tel est le titre de l'ouvrage de vulgarisation publié par **Virginie Népoux**, doctorante au Département d'écologie et évolution. Un texte amusant, illustré par l'auteure, et qui plus est librement accessible en ligne, ou dans son édition papier chez In Libro Veritas. Comment le caniche et le chihuahua peuvent-ils éclairer notre lanterne sur les mécanismes de l'évolution? Quels sont les impacts de la théorie de Darwin sur la philosophie et les croyances religieuses? Virginie Népoux répond avec humour aux questions que tout un chacun peut se poser.



L. Pousaz © UNIL

http://www.ilv-forge.net/liv_evolution

INCENDIE ÉDITORIAL

Professeur honoraire à l'École des sciences criminelles, **Jean-Claude Martin** se voit remettre le Prix Roberval pour son ouvrage *Incendies et explosions d'atmosphère*. Chaque année, le jury récompense des œuvres francophones consacrées à l'explication de la technologie, dans le but notamment de promouvoir l'usage du français dans les matières scientifiques. Jean-Claude Martin est récompensé dans la catégorie «enseignement supérieur».



© Unimedia

<http://prixroberval.utc.fr>

GÉRER LES RISQUES EN ENTREPRISE

Professeure à la Faculté des HEC, experte en cybersécurité pour l'Union internationale des télécommunications, **Solange Ghernaouti-Hélie** organise le 5 mars prochain une conférence sur le thème «La gestion des risques pour une sécurité raisonnable». Au menu, des interventions de professeurs de l'UNIL et d'un spécialiste d'Oxand Suisse, ainsi que les témoignages de représentants des assurances et de l'industrie.



S. Prada © UNIL

5 mars 2008 de 17 à 19h, Internef 272
Informations et inscription en ligne
jusqu'au 1^{er} mars: www.hec.unil.ch/sgl

LES DÉFIS DE LA SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

Anglaise travaillant depuis dix-sept ans en France, Nicky Le Feuvre va développer à l'UNIL le pôle en sociologie du travail. Elle s'intéresse notamment à l'égalité hommes-femmes dans la sphère du travail.

En ce moment, Nicky Le Feuvre «se partage» encore un peu entre la Suisse et la France (Université de Toulouse II), où elle accompagne encore ses doctorant(e)s jusqu'à leur thèse. A l'UNIL, elle participe ces jours-ci à l'engagement d'une maître assistant(e) qui lui prêtera main forte afin de développer le pôle en sociologie du travail créé par Françoise Messant Laurent à la Faculté des sciences sociales et poli-

problèmes sociaux. «Je propose une troisième voie», sourit-elle. Il s'agit de mobiliser les concepts et les outils sociologiques «mais pas de manière détachée par rapport aux enjeux actuels». Cette année à l'UNIL elle donne un cours de sociologie générale ainsi qu'un cours et un séminaire en sociologie du travail au niveau du bachelor. Dès 2010 s'y ajouteront des séminaires de master et de doctorat en sociologie du travail.

«retour» des femmes au foyer (cf. *Uniscope n° 540*), mais cela permet de réfléchir autrement à la place que nous voulons accorder au travail dans la société du XXI^e siècle», affirme Nicky Le Feuvre. Elle-même a conduit des recherches sur les médecins, les avocats, les cadres bancaires, les pharmaciens, les universitaires, sous l'angle de l'arrivée des femmes dans ces domaines longtemps réservés aux hommes. «C'est un excellent révélateur de la manière dont fonctionnent ces groupes professionnels. L'entrée des femmes donne à voir des logiques jusqu'alors invisibles, notamment en ce qui concerne l'interface travail-famille», souligne-t-elle.

A l'autre bout du spectre professionnel, elle s'intéresse à l'emploi dans les secteurs de l'aide à domicile, de la prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées, autrement dit des activités de «care», relevant autrefois de la sphère domestique et de plus en plus externalisées. Cette professionnalisation entraîne toute une série de questions liées aux politiques d'emploi, à la formation, aux conditions de travail et de rémunération, à l'organisation collective: «des questions centrales de la sociologie du travail depuis toujours», précise Nicky Le Feuvre. Un nouveau modèle social se dessine, de nouvelles tensions se créent. «Pour les sociologues, c'est toujours intéressant quand les choses ne vont pas de soi. Les tensions nous permettent de comprendre ce qui se passe.»

Et aujourd'hui si l'on travaille proportionnellement moins qu'autrefois quand la vie était plus brève, le rythme du travail est cependant plus intense, certaines pénibilités physiques sont réduites, d'autres apparaissent sous la forme d'une pression à la rentabilité qui touche aussi les métiers qui ne produisent pas des biens mais des services, du relationnel, de «l'intangible», selon l'expression de Nicky Le Feuvre. La sociologie du travail doit rendre compte de ce qui se joue dans ces transformations.

«Aujourd'hui il y a ce paradoxe qui voit le salarié devenir entrepreneur de lui-même, prendre en charge sa formation tout au long de sa vie, se valoriser, tout en étant dans la situation plus ou moins consentie de subordination qui caractérise le travail salarié. Il peut y avoir là de nouvelles sources de souffrance», conclut la sociologue, qui a décidément encore bien des heures de travail devant elle.

Nadine Richon

> retrouvez ce sujet sur www.frequencebanane.ch



F. Linaud © UNIL

Nicky Le Feuvre souhaite mobiliser les concepts et les outils sociologiques «mais de manière détachée par rapport aux enjeux actuels».

tiques. Ce «pôle» comprend également deux assistantes, Morgane Kuehni et Angélique Fellay, qui terminent leur thèse avec Françoise Messant Laurent, aujourd'hui professeure honoraire de l'UNIL.

«Notre objectif est d'obtenir d'autres mandats de recherche pour travailler sur la Suisse en utilisant les outils de l'analyse comparative. Il s'agit de mettre ce qui se vit ici en perspective avec ce qui se pratique ailleurs», explique Nicky Le Feuvre, qui apportera à Lausanne la richesse d'un double regard alliant la sociologie française bien ancrée dans l'histoire de la discipline et la sociologie britannique davantage orientée sur la résolution des

L'entreprise est de taille: le travail reste en effet au cœur des relations sociales. «Même si l'on considère qu'il est fragilisé aujourd'hui, notamment par la montée du chômage, l'intérêt que l'on accorde à ce phénomène est révélateur de la centralité du travail dans nos expériences personnelles», observe-t-elle. En ce sens, la sociologie s'est toujours intéressée au travail, considéré comme un élément moteur de l'organisation sociale. «On peut toujours voir les choses ainsi, mais en se rappelant que certains groupes sociaux, dont les femmes, ont historiquement connu de longues périodes où leur intégration sociale ne passait pas forcément par le marché de l'emploi. Il ne s'agit pas d'envisager un très hypothétique

QUESTION(S) DE NATALITÉ

L'organisation du travail en dit long sur les sociétés. En France, davantage qu'en Suisse ou en Grande-Bretagne, la question de la garde des enfants est depuis longtemps envisagée comme une affaire qui regarde non seulement les familles mais toute la société.

Le travail féminin à temps partiel y est donc moins courant. «Plus généralement en Europe, souligne Nicky Le Feuvre. On constate que le travail des femmes est lié de façon positive au taux de natalité.» Contrairement à une idée encore trop souvent répandue, dans toutes les sociétés qui se sont réorganisées pour permettre aux femmes d'exercer un emploi dans des conditions favorables, celles-ci travaillent, souvent à plein temps, et font des enfants. Pas seulement un enfant mais plusieurs, précise la sociologue. De quoi assurer le renouvellement des générations.

L'exemple français le prouve. «L'idée selon laquelle plus les femmes travaillent et moins elles ont d'enfants est fautive», explique-t-elle. Les femmes veulent travailler car elles ont compris qu'elles seront soumises au cours de leur vie à une instabilité conjugale. Elles ont donc investi les études comme le montrent les chiffres de la population féminine dans les universités. Mais le travail féminin n'est pas nécessairement une entrave à la vie de

famille. Il change aussi la famille, donne potentiellement aux pères un rôle plus important. Encore des déplacements dont sont friands les sociologues.

N.R.



© photos.com

« Plus généralement en Europe, souligne Nicky Le Feuvre, on constate que le travail des femmes est lié de façon positive au taux de natalité. »

COURS PUBLIC 2009 DE L'UNIL

DES QUESTIONS CRUCIALES VONT ÊTRE ABORDÉES LORS DES QUATRE CONFÉRENCES

Le cours public 2009 s'interroge sur le thème : « Où va le monde ? » Cette question préoccupe n'importe lequel d'entre nous et guide aussi de nombreuses recherches scientifiques.

Tous les mercredis jusqu'au 25 mars 2009, entre 18h et 20h, l'UNIL invite le public à explorer ce thème avec des conférenciers invités et des chercheurs. Les soirées seront animées par Jean-Philippe Rapp.

MERCREDI 4 MARS

« Réchauffement climatique : qui gagne ? qui perd ? »

Avec Hervé Juvin, président d'Eurogroup Institute, Jean-Christophe Rufin, médecin, politologue et auteur et Romain Felli, doctorant à l'Institut d'études politiques et internationales, SSP - UNIL.

MERCREDI 11 MARS

« Modélisation ou création artistique : comment prédire l'avenir ? »

Avec Hugues de Jouvenel, directeur général du groupe Futurible, Marc-Olivier Wahler, directeur du Palais de Tokyo, et Cédric Gaspoz, doctorant à l'Institut des systèmes d'information, HEC - UNIL.

DR



MERCREDI 18 MARS

« L'avenir : un danger ? »

Avec Barbara Haering, présidente du conseil de fondation du Centre international de déminage humanitaire et de l'Institut des hautes études en administration publique, Jean-Luc Besson, chief risk officer chez SCOR SE, et

Alain Papaux, professeur au Centre de droit privé, Faculté de droit et des sciences criminelles - UNIL.

MERCREDI 25 MARS

« Et moi là-dedans ? »

Avec Anne d'Hauteville, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montpellier, Jacques Gasser, professeur associé UNIL et médecin chef au Département de psychiatrie du CHUV, Pierre Gisel, professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions, UNIL.

F.Zo

PROGRAMME DÉTAILLÉ

www.unil.ch/courspublic

Les cours pourront également être visionnés en différé sur le site iTunes U de l'UNIL :

www.unil.ch/itunes

UN PILOTAGE COMMUN POUR LES HAUTES ECOLES

Cela fait plus d'un an que Mauro Dell'Ambrogio a succédé à Charles Kleiber en qualité de secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche. L'occasion de faire avec lui un petit tour d'horizon de certaines questions, dont le projet de Loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE).

Mauro Dell'Ambrogio a endossé son costume de secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche en janvier 2008. Successeur du Lausannois Charles Kleiber, ce Tessinois de 55 ans, père de sept enfants, n'est pas un scientifique mais un gestionnaire au parcours aussi riche qu'atypique. Cet avocat, notaire, juge au Tribunal de Bellinzone et ancien chef de la police tessinoise a participé à la création de l'Université de la Suisse italienne et a été le patron de la haute école spécialisée de sa région (SUPSI). Mauro Dell'Ambrogio connaît donc parfaitement le paysage des hautes écoles suisses et les règles de la politique dans notre pays. Parmi ses dossiers figure la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'aide aux hautes écoles (LAHE).

Quels sont les enjeux de cette nouvelle loi ?

Il s'agit d'une loi d'organisation politique qui applique une nouveauté constitutionnelle: le pilotage commun entre Confédération et cantons. Dans la pratique, ce pilotage est déjà effectif entre universités à travers la CUS (Conférence universitaire suisse), bien qu'il repose davantage sur une base pragmatique que sur une solide base juridique. Avec la nouvelle loi, le pilotage sera commun aux universités et aux HES. Les règles seront plus simples et plus solides par rapport à la situation actuelle de la CUS.

Comment expliquez-vous le fait que ce projet de loi suscite tant de réactions contradictoires ?

Il est légitime qu'il se dégage une peur à partir du moment où on touche au mécanisme de pilotage politique dans un secteur si sensible. Le paysage des hautes écoles suisses restera basé sur un consensus fédéraliste avec une autonomie des hautes écoles et des différences entre elles. La LAHE ne rendra pas les hautes écoles plus ou moins performantes, même si chacun essaie déjà d'y lire les conséquences pour lui, qu'elles soient positives ou négatives. Or cela dépendra des décisions qui seront prises par les écoles elles-mêmes, comme aujourd'hui, et par les organes qui seront mis en place par la nouvelle loi. Ces derniers répliquent un peu le modèle CUS, mais avec un conseiller fédéral, des représentants des cantons, etc. Ce sera plus structuré.

Quand la LAHE pourra-t-elle entrer en vigueur ?

Sauf surprise, le message sera envoyé aux chambres avant les prochaines vacances d'été et la loi devrait entrer en vigueur formellement en 2012. Mais avant d'en voir les effets, il faudra encore attendre le concordat intercantonal. Nous pourrions ensuite mettre en place la nouvelle conférence universitaire. C'est seulement à ce moment-là, soit en 2014 ou 2015, que ladite conférence pourra appliquer, par exemple, les nouveaux mécanismes de financement. Cela paraît lointain, mais le fait de préparer la future loi permet déjà des applications pratiques: la conférence des recteurs des universités et celle des recteurs des HES ont commencé à traiter des dossiers ensemble. Tout le monde sait que l'on ira dans ce sens. C'est très positif.

On parle dans ce texte de planification conjointe des investissements les plus onéreux. Est-ce à dire que le Conseil fédéral pourrait un jour demander aux universités et aux cantons de supprimer, par exemple, une faculté de médecine ?

Pas du tout. Il faut un consensus dans les dossiers. Confédération et cantons, ensemble, pourront se mettre d'accord sur un partage des tâches dans les domaines onéreux, et avant encore définir quels sont les domaines onéreux. Aujourd'hui, cette forme de négociation existe déjà. La nouveauté? La Confédération pourrait supprimer ses subventions aux cantons pour les activités en dehors de ce partage de tâches.

Pouvez-vous donner un exemple de «domaine onéreux» ?

On n'appliquera pas le principe aux petits domaines qui n'ont pas d'impact significatif sur l'ensemble au niveau national, même si cela pourrait induire un coût élevé par étudiant. Tant que la qualité est assurée... On vise plutôt les grandes infrastructures comme la



Mauro Dell'Ambrogio travaille sur la mise en œuvre de la LAHE.

médecine nucléaire, par exemple. Il s'agit des tâches qui portent sur des dizaines de millions de francs et qui engendrent des possibilités d'économies d'échelle importantes.

Quelle est selon vous la place de l'UNIL et du canton de Vaud dans le paysage académique suisse ?

Le canton de Vaud a le privilège d'avoir le siège de l'EPFL, entièrement à la charge de la Confédération. Il en profite, d'une façon louable, pour profiler l'UNIL selon le principe de complémentarité sur un même campus. La force vaudoise, dans le paysage suisse, c'est le duo UNIL-EPFL. Sa faiblesse, c'est de l'oublier parfois. Si les Vaudois oublient qu'ils profitent de l'EPFL, il pourrait y avoir des pressions nationales pour en détacher les activités et les disperser ailleurs en Suisse.

Craignez-vous une tendance des hautes écoles à ne proposer des regroupements que pour obtenir des subventions fédérales?

De tels réflexes se dégagent dans les hautes écoles chaque fois que la Confédération met de l'argent supplémentaire à disposition avec de bonnes intentions. Parfois, on facilite des coopérations réelles, parfois ce sont des façades rhétoriques ou des exercices temporaires plus chers qu'utiles. Sans contester l'instrument, une certaine méfiance est recommandée car il ne s'agit pas d'octroyer des moyens supplémentaires qui tombent du ciel, mais de retirer des fonds dans d'autres domaines de la recherche et de l'enseignement. La coopération entre institutions peut aussi se réaliser par des ressources restreintes. Il ne faut pas toujours plus d'argent pour coopérer. Parfois, c'est même le contraire.

L'ensemble de la formation supérieure sera-t-il regroupé dans le giron du Département fédéral de l'économie (nouvelle loi corédigée par l'Office fédéral de la formation professionnelle)?

Le partage des tâches entre départements est une question politique sur laquelle je ne me prononce pas. Mais je peux comprendre les deux logiques: une meilleure coordination ou une double représentation. D'un côté, il y a une facette de la formation qui est liée au marché de l'emploi et de l'autre côté, l'éducation qui est plutôt du domaine de la culture, respectueuse des autonomies cantonales. Le fait que ce soit deux départements qui portent ces deux visions peut aussi être vu comme une bonne intégration. Le problème n'est pas tellement de réunir la formation professionnelle et l'éducation, mais encore de savoir avec qui. Plutôt avec l'économie? Ou avec la culture? Ce n'est pas à moi de répondre à cette question.

Lors d'une conférence, vous avez dit que la LAHE permettrait de mettre de l'ordre entre les universités et les HES. Quelle est la différence fondamentale entre elles?

J'entendais l'ordre dans le pilotage politique; en effet, le dialogue entre Confédération et cantons est aujourd'hui peu favorable à une vision d'ensemble sur ces deux domaines. Leur différence réside avant tout dans la légitimation du personnel scientifique de haut niveau. A l'université, le professeur est celui qui publie au niveau international; le professeur HES est avant tout capable d'acquiescer et de gérer des projets d'application innovateurs. Le paysage actuel des hautes écoles est aussi le résultat de l'histoire des professions.

On a parlé d'une coupe de 1% dans toutes les subventions de l'Etat en 2009. Où en est cette proposition du Conseil fédéral?

La proposition a été retirée par le Conseil fédéral pour 2009. Mais la lutte sur les budgets et les priorités entre activités de l'Etat est perpétuelle.

Quelle est votre vision de la compétition entre hautes écoles?

Que ce soit au niveau national ou international, la compétition est un fait. Elle existe entre villes et régions, par exemple pour attirer les touristes et créer de nouvelles entreprises. Pourquoi n'existerait-elle donc pas pour attirer des étudiants ou créer des pôles de recherche? La concurrence n'empêche pas la coopération, au contraire. On cherche des alliances pour être plus fort, non pas par amour de la non-compétition.

Les maturités fédérales préparent-elles suffisamment les étudiants à entrer à l'université?

Des études récentes montrent que la maturité n'assure pas, pour une large partie d'étudiants et de disciplines, l'aptitude à toutes les études universitaires. Cela n'a d'ailleurs peut-être jamais été le cas. Mais il faut relativiser: si quelqu'un n'est pas doué en maths, même s'il a obtenu sa maturité, il ne va pas aller étudier les maths! Il ne faut pas oublier que les titres universitaires n'assurent pas tous l'accès espéré au travail. On est en train d'examiner avec les cantons s'il y a lieu de faire quelque chose et quoi. En Suisse, la sélection gymnasiale est bien différente selon les régions, mais il serait hasardeux de juger s'il faut préférer un modèle plus ou moins restrictif. Notre système doit inclure l'offre, la qualité et le prestige de la formation professionnelle comme alternative, et donc considérer la cohérence du système tout entier, scolaire et social.

Propos recueillis par Nadine Richon et Francine Zambano

publicité

WHAT DOES SUCCESS SOUND LIKE?

Teamwork. Technical expertise. Diversity. That's what success sounds like at Dell. With our talented staff and industry-leading technology, we provide an exceptional experience for both our customers and our employees.

Join us, and you'll work in a dynamic environment with other talented, ambitious people. And you'll get everything you need to push your personal career goals even higher.

Like what you hear? Check out our career opportunities, and discover just how bright your future can be.

TO HEAR MORE, VISIT DELL.CH/Careers



Workforce diversity is an essential part of Dell's commitment to quality and to the future. We encourage you to apply, what-ever your race, gender, color, religion, national origin, age, disability, marital status, sexual orientation, or veteran status. Dell and the Dell logo are trademarks of Dell Inc.

EN BANDE AVEC FRÉQUENCE BANANE

Sujets communs, organisation de tables rondes, interactivité: *Uniscope* et la radio des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL démarrent leur collaboration.

«Le partenariat entre *Uniscope* et *Fréquence Banane* est bénéfique pour les deux médias, explique Antonino Galofaro, rédacteur en chef de la radio des étudiants de l'UNIL et de l'EPFL. Il nous permettra de gagner en crédibilité et en visibilité et de faire «entendre notre voix» – celle des étudiants – au sein d'un journal institutionnel.»

De son côté, *Uniscope* souhaite, grâce à ce partenariat, toucher plus directement les étudiants et de se détacher un peu de cette image du «journal de l'UNIL, la voix qui vient d'en haut», image qui a un peu tendance à lui coller à la peau.

Concrètement, les rédacteurs du mensuel de l'UNIL et ceux de la radio du campus se rencontrent régulièrement. Ensemble, ils

déterminent les sujets des quatre ou cinq tables rondes qui vont être organisées conjointement en 2009.

La première se déroulera en principe à fin mars, dans un lieu qui reste à déterminer. Un étudiant, un membre de l'UNIL et un représentant de l'économie privée débatteront sur le thème des petits boulots pour étudiants.

Sur le plan rédactionnel, *Fréquence Banane* reprendra des sujets parus dans *Uniscope* en les traitant sous un angle qui lui est propre. Enfin, un rédacteur d'*Uniscope* ira chaque mois évoquer le contenu du journal sur les ondes de *Fréquence Banane*.

F.Zo

www.frequencebanane.ch

publicité

UNICOM, LE SERVICE DE COMMUNICATION ET D'AUDIOVISUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (UNIL), MET AU CONCOURS UN POSTE DE

Rédacteur/trice à 80 %

Unicom cherche un(e) jeune diplômé(e) universitaire pour collaborer à la rédaction d'*Uniscope*, le mensuel de l'UNIL, et du journal en ligne de www.unil.ch/actu. Le poste peut être couplé avec une formation de journaliste RP. Pour enrichir notre équipe rédaction et information, nous recherchons une personnalité curieuse, dynamique, passionnée par l'écriture et le journalisme, capable de s'intéresser aussi bien à des sujets de société (psychologie, religion, politique) qu'à des thématiques économiques ou scientifiques (médecine, biologie, sciences de l'environnement).

Entrée en fonction : à convenir.

Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 10 mars à l'Université de Lausanne, Unicom, Amphimax, 1015 Lausanne ou à francine.zambano@unil.ch. Pour tout renseignement, veuillez contacter Francine Zambano (021 / 692 20 71).

publicité

A écouter 24h/24 sur 92.4 FM, 94.55MHz sur le câble et www.frequencebanane.ch

Ta radio change de goût !

Programmation musicale complètement revue !



fréquence banane

92.4 FM

du 5 mars au 4 avril en FM dans ta voiture !

mémento

l'université de lausanne au jour le jour



Parcours d'un sportif exilé

Un colloque sur les migrations sportives se tiendra en mars à l'UNIL. L'occasion de faire le point sur un thème d'actualité peu exploré en Suisse.

Les sportifs sont des migrants à part. Tels des ouvriers qualifiés, ils misent sur leurs capacités physiques pour percer. Ces athlètes occupent aujourd'hui une place particulière dans la société postcoloniale: présentés comme des héros dans la presse, ils deviennent la cible des supporters racistes dans les stades.

Les 20 et 21 mars, l'Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP) de l'UNIL organise un colloque sur toutes les étapes de vie de ces sportifs. Du départ du pays d'origine à leur fin de carrière. Partant des premiers cas d'immigrés, vers les années 1920, les chercheurs décriront l'influence du sport dans les colonies: «Réfléchir à la question du sport dans le fait colonial implique de comprendre ses usages idéologiques et politiques», explique Fabien Ohl, directeur de l'ISSEP. «Il y avait l'idée de civiliser et de contrôler par l'activité physique, d'exporter par elles les valeurs de l'empire.»

Dans un dernier volet, les intervenants du colloque analyseront l'image de ces athlètes dans les pays d'accueil: «L'émigré est encore aujourd'hui pris entre deux figures que lui renvoie le public. Celle du délinquant d'un côté et celle du sportif de l'autre, constate Fabien Ohl. Ce manque de diversité de représentation fait de la carrière sportive la seule voie du succès.»

A travers la thématique du sport, c'est donc toutes les difficultés auxquelles se confronte le migrant qui seront évoquées. La journée du 21 mars sera organisée en partenariat avec la Semaine d'actions contre le racisme, coordonnée par le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrants.

Sandrine Perroud

**Prochaine parution
du memento
le 30 mars 2009**

«Les migrations sportives:
du temps colonial à l'ère postcoloniale»,
les 20 et 21 mars 2009, sous la direction de Nicolas Bancel.
Amphimax, salle 415, entrée libre.
Semaine d'actions contre le racisme: www.lausanne.ch/bii

CONGRÈS, LECTURES, CONFÉRENCES

ARTS ET LITTÉRATURE

MARDI 24 MARS

LETTRES - PHILOSOPHIE
12H00

Second european graduate school - philosophy of language, mind, and science, Bochum, Germany and Lausanne, Switzerland. Session 2: The philosophy of perception, 3e cycle, prof. Tye Michael, University of Texas, Austin.

Anthropole
Rens: michael.sollberger.2@unil.ch

BIOLOGIE

VENDREDI 6 FÉVRIER

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Integrin signalling in lymphatic vascular development Dr Taija Mäkinen, Cancer Research UK.

ISREC, B302

MERCREDI 4 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

TRPV5-promotor transgenic mice for studies of DCT2 and CNT: acute Ca2 signaling induced by D3 vitamin, séminaire, Dr J. Praetorius, Institut d'anatomie, Université Aarhus.

Bugnon 27, 1er étage, salle de séminaire

VENDREDI 6 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
11H30

Hypertrophic cardiomyopathy: from gene mutations to proteasome impairment, séminaire, Dr Lucie Carrier, Eppendorf university hospital, Hamburg.

Bugnon 27, 1er étage, salle de séminaire

LUNDI 9 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Telomerase and telomeric repeat containing RNA at chromosome ends, séminaire, prof. Joachim Lingner, EPFL, Lausanne.

Génopode, auditoire B
Rens: tél. 021 692 39 10
otto.hagenbuchle@epfl.ch

VENDREDI 13 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
13H00

Evaluation des biais dans l'anamnèse familiale en psychiatrie, colloque.

CHUV, BHo8, auditoire Auguste Tissot
Rens: tél. 021 314 72 86
nathalie.rouge@chuv.ch

LUNDI 16 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
8H30

Conservation Day '09, symposium organisé par Daniel Cheri, Antoine Guisan et Cornelis Neet.

Biophore, amphithéâtre
Rens: tél. 021 692 42 60
felicidad.jaquier@unil.ch



BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Functional analysis of the genome, séminaire, prof. Stylianos Antonarakis, UniGe.

Génopode, auditoire B
Rens: tél. 021 692 39 07
henrik.kaessmann@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
17H00

Nanoscale dynamic organization of glutamatergic synapses, prof. Daniel Choquet, Université de Bordeaux, France.

Bugnon 9, DBCM, grand auditoire

MERCREDI 18 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Aging in perennials, séminaire, prof. Sergi Munné-Bosch, Dpt of plant Biology, Uni Barcelona.

Biophore, amphithéâtre
Rens: pierre.bize@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Cell cycle regulation of a DYRK kinase during the oocyte-to-embryo transition, séminaire, Dr Géraldine Seydoux, Dpt of molecular biology and genetics, Howard Hughes Medical Institute, Johns Hopkins University School of Medicine, Baltimore, USA.

Génopode, auditoire C
Rens: sophie.martin@unil.ch

LUNDI 23 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Dosage compensation in drosophila: a paradigm to study chromatin and epigenetic regulation, séminaire, prof. Asifa Akhtar, EMBL Heidelberg, Allemagne.

Génopode, auditoire B
Rens: walter.wahli@unil.ch

MERCREDI 25 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Causes and consequences of within-family resemblance in dispersal behaviour: the case of the collared flycatcher, séminaire, Dr Blandine Doligez, Laboratoire de biométrie et biologie évolutive, Université de Lyon.

Biophore, amphithéâtre
Rens: pierre.bize@unil.ch

BIOLOGIE ET MÉDECINE
15H30

Séminaire, prof. Michael Sixt, Max-Planck Institute, Martinsried, Allemagne.

ISREC, B302

VENDREDI 27 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
12H15

Cell death as a driving force for regeneration, séminaire, Dr Brigitte Galliot, Département de zoologie et de biologie animale, Université de Genève.

DBCM, Bugnon 9, petit auditoire
Rens: tél. 021 692 5123
christian.widmann@unil.ch

DROIT

LUNDI 16 MARS

DROIT ET SCIENCES CRIMINELLES
18H00

Etude l'Art. 473 CC: problèmes liés à la quotité disponible variable, soutenance de thèse de Mme Sabrina Carlin.

Internef, 123

ENVIRONNEMENT

MARDI 3 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
18H00

Quelle biodiversité demain ? La nature est-elle prédictible ? cycle de conférences de l'IPTEH, Antoine Guisan, écologue, spécialiste de la biodiversité, UNIL.

Amhipôle, auditoire A
Rens: tél. 021 692 35 50
carole.oppliger@unil.ch

MARDI 4 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
16H00

Glucocorticoid and mineralocorticoid disruptors in the environment: effects on animals and human health, prof. Alex Odermatt, chaire Novartis, Bâle.

Amhipôle, Anthros Café



JEUDI 5 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
15H15

Le glacier du Rhône, du maximum würmien à l'Holocène, conférence donnée dans le cadre du cours « Géomorphologie II du bachelor en géographie », Sylvain Coutterand, Université de Savoie, Chambéry.

Amphimax, salle 415

MARDI 10 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
18H00

La physique moderne et l'idée de nature, cycle de conférences de l'IPTEH, Etienne Klein, physicien philosophe, Commissariat à l'étude atomique (CEA).

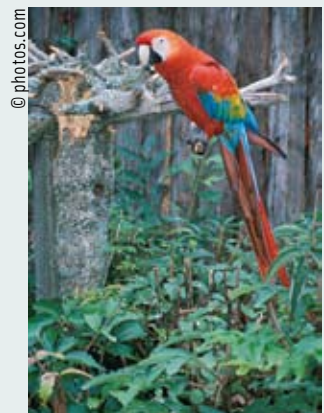
Amhipôle, auditoire A
Rens: tél. 021 692 35 50
carole.oppliger@unil.ch

MARDI 17 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
18H00

La biodiversité: une question de nature et de société, cycle de conférences de l'IPTEH, Robert Barbault, écologue, Museum national d'histoire naturelle (MNHN).

Amhipôle, auditoire A
Rens: tél. 021 692 35 50
carole.oppliger@unil.ch



© photos.com

MARDI 24 MARS

GÉOSCIENCES ET ENVIRONNEMENT
18H00

Les humains dans la biodiversité, cycle de conférences de l'IPTEH, Jacques Weber, économiste, Museum national d'histoire naturelle (MNHN).

Amhipôle, auditoire A
Rens: tél. 021 692 35 50
carole.oppliger@unil.ch

MERCREDI 25 MARS

SVSN
17H00

Assemblée générale de la SVSN. Palais de Rumine, aula

HISTOIRE

LUNDI 2 MARS

LETTRES
17H15

L'écho des campagnes sous la République helvétique - état d'une recherche sur les pétitions communales du cidavant bailliage de Morges, ateliers, Michel Pahud, UNIL.

Anthropole, 5033
Rens: miriam.nicoli@unil.ch

LETTRES
17H15

Textes autour de saint Maurice. « La Vie des abbés d'Againe » (1ère moitié du VIe siècle) et « La Passion du roi Sigismund » (1ère moitié du VIIIe siècle), conférence, Eric Chevalley et Cédric Roduit UNIL.

Anthropole, 5081

LUNDI 16 MARS

LETTRES
17H45

Crime in the City during the Period of Transformation: Basel and Zurich (1750-1850), conférence, Joachim Eibach, Université de Berne, Silvio Raciti, Université de Berne.

Anthropole, 5033
Rens: Miriam.Nicoli@unil.ch

LUNDI 23 MARS

LETTRES
17H15

Gilles Bonnard, La châtellenie de Sainte-Croix au Bas Moyen Âge, présentation d'un mémoire en cours en histoire médiévale, Gilles Bonnard, UNIL.

Anthropole, 5081
Rens: eva.pibiri@unil.ch

RELIGION

MERCREDI 4 MARS

THÉOLOGIE ET SCIENCES
DES RELIGIONS
17H15

Colloque de l'IRSB, colloque, prof. David Bouvier, UNIL.

Anthropole, 5033
Rens: enrico.norelli@unil.ch

JEUDI 26 MARS

THÉOLOGIE ET SCIENCES
DES RELIGIONS
17H15

Colloque de l'IRSB, Jean-Pierre Sonnet, Institut d'études théologiques, Bruxelles.

Anthropole, 5033
Rens: enrico.norelli@unil.ch

SANTÉ

MARDI 3 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H00

Rôle des sous-populations de cellules T dans le rejet de greffe et l'induction de tolérance en transplantation, thèse, Déla Golshayan, médecin diplômée de la Confédération helvétique, effectuée sous la direction du prof. Giuseppe Pantaleo du CHUV.
CHUV, BH-08, a uditoire Auguste Tissot

JEUDI 5 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_17H15

Neurochirurgie de l'invisible; neurochirurgie invisible, leçon inaugurale du prof. Marc Levivier, chef du Service de neurochirurgie du CHUV.
CHUV, auditoire César-Roux

MARDI 10 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_13H30

Toll-like receptor activation of XBP1 links endoplasmic reticulum stress to innate immunity, leçon d'épreuve, Dr Fabio Martinon Harvard School of Public Health.
_14h05 Cherchez la femme: reproduction and transmission of malaria parasites, leçon d'épreuve, Dr Gabriele Pradel, Julius Maximilians University of Würzburg.
_14h40 Reactive oxygen species tip cells to death: a novel granzyme A-induced caspase-independent mitochondrial apoptotic pathway, leçon d'épreuve, Dr Denis Martinval Harvard Medical School.
ISREC, B301
Rens: nicolas.fasel@unil.ch

VENDREDI 20 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_9H00

Les migrations sportives, colloque.
Amphimax, 415
Rens: tél. 021 692 36 18
gregory.quin@unil.ch
Voir article en page 9

JEUDI 26 MARS

BIOLOGIE ET MÉDECINE
_16H30

Le sommeil - un marqueur biologique des troubles psychiatriques», prof. M. Preisig, CEPUSPP, prof. Mehdi Tafti, Centre intégratif de génomique (CIG), UNIL, codirecteur du Centre d'investigation de recherche sur le sommeil (CIRS), CHUV.
Hôpital de Cery, Clinique psychiatrique universitaire, salle Christian Müller
Rens: tél. 021 314 28 41
silvana.lippuner@chuv.ch

SOCIÉTÉ

LUNDI 2 MARS

CONNAISSANCE 3
_14H30

L'eau et ses manifestations dans la musique.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens: tél. 021 311 46 87
connaissance3@bluewin.ch

MARDI 3 MARS

SSP
_9H00

La phénoménologie et l'apport des sciences humaines dans l'œuvre d'Henri Maldiney, colloque.
_9h00 Ouverture du colloque, Philippe Grosos. _9h10 La question du style, Jean-Pierre Charcosset, philosophe, Président de L'Association Internationale Henri Maldiney. _9h40 discussion. _10h10 L'ultime clarté phénoménologique: Maldiney, lecteur de Binswanger, Mireille Coulomb, philosophe, Saint-Etienne. _10h50 discussion. _11h05 Temps, parole et espace du transfert: vers quelle poésie dans la cure? Caroline Gros, philosophe et psychanalyste, Marseille. _11h45 discussion. _14h00 Henri Maldiney et la présence fermée du sujet psychotique, Alain Gillis, psychiatre et psychanalyste, Paris. _14h40 discussion. _14h55 Esthétique et psychiatrie du rythme, Jean-Christophe Goddard, philosophe, Université de Toulouse II - Le Mirail. _15h35 discussion. _16h00 Les ressources inexploitées de la poétique phénoménologique de Henri Maldiney, Raphaël Céliis, philosophe, UNIL.
_16h40 discussion.
Amphimax, salle 414, entrée libre

HEC
_10H00

Forum de l'emploi Career Days 09.
Internef, hall principal

SERVICE D'ORIENTATION ET CONSEIL
_16H00

Journée des masters - Une journée pour découvrir toute l'offre de masters de l'UNIL! séance d'information. Cette journée, organisée dans le cadre de la Semaine des Masters mise sur pied par les Universités de Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel et de la Suisse italienne, s'adresse à toute personne intéressée par des études de Master à l'UNIL. Le master en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies sera notamment présenté à cette occasion, 3^e cycle, UNIL.
Amphimax.
Rens: tél. 021 692 21 30
orientation@unil.ch

JEUDI 5 MARS

HAUTES ETUDES COMMERCIALES
_17H00

La gestion des risques pour une sécurité raisonnable, conférence.
Internef, 272
Inscription en ligne jusqu'au 1^{er} mars
www.hec.unil.ch/sg

VENDREDI 6 MARS

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
_10H00

Self-stereotyping in comparison with ingroup and outgroup stereotyping in minority versus majority groups, séminaire, prof. Mara Cadinu, Université de Padoue.
Bâtiment Vidy, 209
Rens: tél. 021 692 32 48
fabrizio.butera@unil.ch

LUNDI 9 MARS

CONNAISSANCE 3
_14H30

Quelle ville voulons-nous? L'urbanisme, talon d'Achille du développement durable? conférence, prof. Jacques Lévy, architecture, EPFL.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens: tél. 021 311 46 87
connaissance3@bluewin.ch

SCIENCES CRIMINELLES
_16H00

Prescriptions de protection incendie en Suisse - étude de leur domaine d'application et de leur respect par l'investigation d'incendies. soutenance de thèse, Emre Ertan, Institut de police scientifique.
Génopode, auditoire B

MERCREDI 11 MARS

SSP
_17H15

Revanches révolutionnaire, conférence, Bronislaw Baczko, Université de Genève.
Anthropole, 3032

LUNDI 16 MARS

CONNAISSANCE 3
_14H30

Reconnaître le fou, ou comment faire le portrait de Vincent Van Gogh, conférence, Céline Eidenbenz, historienne de l'art, Lausanne.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens: tél. 021 311 46 87
connaissance3@bluewin.ch

16-22 MARS

« SEMAINE DU CERVEAU »

Forums publics, portes ouvertes et conférences. Organisé par le CHUV.
Programme des événements: <http://wcom.unil.ch/cerveau2009.pdf>
Rens: tél. 021 643 69 48
contact.edab@hospvd.ch
> voir article en pages 2 et 3

DU 19 AU 20 MARS

«Semaine du Cerveau»
MIND THE BRAIN! Neurosciences et clinique: perspectives de sciences humaines et sociales, colloque organisé par l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, CHUV/FBM-UNIL
CHUV, auditoire Spengler
Rens: tél. 021 314 70 50
hist.med@chuv.ch
www.chuv.ch/iuhmsp

MERCREDI 18 MARS

CENTRE PAVIE
_10H00

Parcours, orientations, entourages: dynamiques des cheminements et influences des réseaux personnels, séminaire, Claire Bidart, CNRS et Universités de Provence et de la Méditerranée.
Bâtiment Vidy, salle 209

LUNDI 23 MARS

CONNAISSANCE 3
_14H30

L'histoire biblique: mythe ou réalité? conférence, Thomas Römer, Collège de France, Lausanne.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens: tél. 021 311 46 87
connaissance3@bluewin.ch

MERCREDI 25 MARS

SSP
_17H15

La politique de la haine (Chipi), conférence, Jean-Claude Wolf, Unifr.
Anthropole, 3032

LUNDI 30 MARS

CONNAISSANCE 3
_14H30

Le métier de grand-parent et la «thérapie» familiale, conférence, Mme Vittoria Cesari Lusso, psychologue, Lausanne.
Casino de Montbenon, salle Paderewski
Rens: tél. 021 311 46 87
connaissance3@bluewin.ch

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

Etudiant-e, assistant-e, chercheur-se, intéressé-e par la recherche d'articles de revues spécialisées ou de la presse internationale?

Le service de référence de la Bibliothèque organise pour vous du 10 au 26 mars 2009 des séances de formation aux ressources électroniques.

Vous pourrez découvrir des bases de données importantes, notre offre de presse internationale, l'accès à domicile, ainsi que des outils pour la gestion de vos références bibliographiques.

Durée: 50 minutes - sans inscription.
Participants: minimum 3, maximum 14.
Rendez-vous à la salle de formation de la Bibliothèque de Dorigny (bâtiment Unithèque), entrée par la salle de référence, après le guichet d'information.

FRANCIS (interface OvidSP), bibliographie multidisciplinaire en sciences humaines et sociales (art, littérature, sciences sociales, psychologie, philosophie, religions, etc.)

Mardi	10 mars	12h15
Jeudi	12 mars	14h15
Lundi	16 mars	12h15
Mercredi	18 mars	14h15
Lundi	23 mars	14h15

PsycINFO (interface OvidSP), bibliographie spécialisée en psychologie

Mercredi	11 mars	12h15
Jeudi	19 mars	14h15
Mardi	24 mars	14h15

Gestion de références bibliographiques (logiciels EndNoteWEB ou Zotero)

Lundi	16 mars	14h15
Lundi	23 mars	12h15

LEXIS NEXIS, EUROPPRESSE: articles en texte intégral (presse internationale, presse francophone dans Europresse)

Mercredi	18 mars	12h15
Jeudi	26 mars	12h15

Renseignements:
Françoise Khenoune, 021 692 48 06, francoise.khenoune@bcu.unil.ch
Service de référence: <http://www.unil.ch/bcu/page18386.html>
Catalogue des bases de données disponibles:
<http://dbserv1-bcu.unil.ch/dbbcu/cds/menu.php>

AGENDA CULTUREL

AUMONERIE HAUTES ECOLES

« MOURIR, RITES ET ESPÉRANCES »

Exposition à l'UNIL. La question de la mort est un sujet tabou dans la société actuelle. C'est pourtant une préoccupation fondamentale. Pour ouvrir le débat, nous proposons une exposition qui présente les rites de cinq grandes traditions religieuses et leurs espérances.

Du 23 au 27 mars
Hall supérieur de l'Amphipôle

GRANGE DE DORIGNY

Université de Lausanne
Affaires culturelles UNIL
Rens : tél. 021 692 21 12
Réservations : 021 692 21 24
culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch
Prix : Fr. 10.- (étudiant)/15.-/20.-
ma, je et sa à 19h00
me et ve à 20h30
di à 17h00

« QUELLES PERSPECTIVES POUR LE LOGEMENT DANS LA MÉTROPOLE LÉMANIQUE »

Table ronde.
Anthropole, 2106
Mercredi 11 mars à 18h00

« LÉKOMBINAQUENEAU »

D'après Raymond Queneau et la littérature combinatoire. Par la Compagnie Pasquier-Rossier. Mise en scène Geneviève Pasquier. Collaboration artistique Nicolas Rossier.
19, 20, 21, 22 mars
Générale publique gratuite
18 mars à 19h00

« J'AI L'IMPRESSION QU'ANDRÉ EST MORT DANS LES TOILETTES »

D'Hélène Cattin, Sandra Gaudin et Christian Scheidt. Par la compagnie Un Air de R. Mise en scène Hélène Cattin.
26, 27, 28, 29 mars (jusqu'au 4 avril)
Générale publique gratuite
25 mars à 19h00

AU FOYER DE LA GRANGE

DOMINIQUE TROILLET « PEINTURES »

Expo de l'artiste lausannoise, qui viendra éclairer de ses couleurs intérieures le foyer du théâtre.
Jusqu'au 4 avril

CHŒUR UNIVERSITAIRE

Amphipôle, hall central
Rens : aurelle.fellay@unil.ch

« CONCERT LES CARMINA BURANA DE CARL ORFF »

C'est dans ce cadre hors du commun que le Chœur universitaire de Lausanne présentera l'œuvre la plus connue de Carl Orff, *les Carmina Burana*. Concert gratuit.
Lundi 2 mars à 12h15

UNITÉ D'ART CONTEMPORAIN(UAC)

Bâtiment Anthropole, hall de l'auditoire 1129, rez ouest, entre café' et Zelig
Lu, ma, me, je, ve de 8h à 19h
sa de 8h à 17h

« AFFICHES DÉCHIRÉES : JEAN-PIERRE VORLET »

Photos, impressions grand format, affiches lacérées par le passant anonyme.
Jusqu'au 23 mai

CHUV

Hall principal du CHUV
tous les jours de 8h à 20h
Rens : tél. 021 314 18 17

« PÉRIPHÉRIES »

Ecole d'arts appliqués de la Chaux-de-Fonds.
Du 5 mars au 2 avril

MANIFESTATIONS BCU

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)
palais de Rumine, pl. de la Riponne
Rens : tél. 021 316 78 44
manifestations@bcu.unil.ch

« LÉGENDES VAUDOISES »

Cabinet de lecture.
4 mars à 15h

« EXILS »

Expo en collaboration avec le Centre de recherches sur les lettres romandes UNIL.
Jusqu'au 31 mai 2009

« LE DIT DU LUNDI, À CONTRE-VOIE : MÉMOIRES »

D'Edward Said. Lecture par la Cie Angledange.
Atelier du 6^e
2 mars à 19h00

MUSÉE DE LA MAIN

Fondation Claude Verdan, Bugnon 21 à 50 m du CHUV
Ma - ve de 12h à 18h
Sa-di de 11h à 18h
www.verdan.ch
Rens : tél. 021 314 49 55



« AU FIL DU TEMPS. LE JEU DE L'ÂGE »

Cette exposition est accompagnée par un riche programme d'activités. Rencontres avec des spécialistes, ateliers pour jeunes, familles et seniors, festival de films et concours, etc.
Jusqu'au 8 novembre

« LES MYSTÈRES DE LA MÉMOIRE »

Atelier adulte (dès 60 ans) par l'Éprouvette, laboratoire public de l'UNIL. Découvrez les différentes facettes de la mémoire tout en mettant vos neurones à l'épreuve.
Groupe dès 10 personnes sur réservation
3 semaines à l'avance
durée : 2h; prix : 10.- pp,
entrée au musée comprise

MUSÉE ROMAIN DE LAUSANNE-VIDY

Lausanne, Bois-de-Vaux 24
Ouvert du mardi au dimanche
de 11 à 18h

« T'AS TROUVÉ ? LE PASSÉ EN JEUX »

Devinette, charade, rébus, défi, énigme, jeu, ennui : cherchez l'intrus !
Jusqu'au 3 mai 2009

CINÉ DU MUSÉE

Riponne, aula du palais de Rumine
Entrée libre
www.terre-et-faune.org

« LE JARDIN DES FOURMIS »

Mercredi 4 mars à 14h30

« SUR LES TRACES DES PARESSEUX GÉANTS »

Mercredi 11 mars à 14h30

« LES CHEVAUX DE LA PRÉHISTOIRE »

Mercredi 18 mars à 14h30

« VEAUX, VACHES, COCHONS »

Mercredi 25 mars à 14h30

© I. Meister



« LA VILLE ET LES OMBRES »

De Jérôme Richer. Par la Compagnie des ombres. Mise en scène Jérôme Richer.
Lire article en page 13
12, 13, 14, 15 mars
Générale publique gratuite
11 mars à 19h00

« DU DROIT AU LOGEMENT AU DROIT À LA VILLE »

Expo itinérante sur le site UNIL.
Hall entre l'Amphimax et l'Amphipôle
du 4 au 11 mars
à l'Anthropole
du 12-18 mars

Toujours dans le cadre du spectacle La Ville et les Ombres

« LUTTER POUR LE DROIT À LA VILLE »

Conférence d'Andy Merrifield.
Anthropole, 2106
Mardi 10 mars à 17h30

OFFRE DE BOURSES

FONDATION THÉODORE LAGONICO

Cette fondation offre chaque année une bourse d'études de 18'000 fr. à des étudiants de 3^e cycle, soit un étudiant de nationalité grecque désireux de poursuivre des études supérieures à l'UNIL ou un étudiant de nationalité suisse, immatriculé à l'UNIL, désireux de se spécialiser dans l'étude de l'Antiquité grecque; avec priorité aux candidats étudiant à titre principal la littérature ou la philologie grecques. Ces bourses peuvent être renouvelées, sous certaines conditions, pour trois ans au maximum.
Les demandes de bourse doivent parvenir à la Fondation avant le 31 mars pour l'année académique suivante. Les candidatures doivent être présentées sur un formulaire ad hoc, disponible auprès du secrétariat Fondation Théodore Lagonico, Unicentre, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 02 ou Mireille.Rinsoz@unil.ch

FONDATION ZERILLI-MARIMO

Cette fondation offre chaque année une ou plusieurs bourses d'une année à des étudiants ou jeunes chercheurs de l'UNIL pour des projets concernant le domaine de la langue et de la civilisation italiennes au sens large, des origines à nos jours. Ces bourses sont renouvelables à titre exceptionnel une seule fois. Les demandes de bourse doivent parvenir à la fondation avant le 31 mars pour l'année académique suivante.
Les candidatures doivent être présentées sur un formulaire ad hoc, disponible auprès du secrétariat de la Fondation Zerilli-Marimo, Unicentre, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 02 ou Mireille.Rinsoz@unil.ch

FONDATION IRÈNE NADA ANDRÉE CHUARD-SCHMID

La fondation a pour but de subventionner des professeurs et MER qui effectueraient des travaux spéciaux, notamment des travaux de recherche, y compris lors d'une année sabbatique, ou de participer financièrement à la publication de tels travaux.
Les demandes de subsides doivent parvenir à la fondation avant le 31 mars de chaque année; les candidatures doivent être présentées sur un formulaire ad hoc disponible auprès du secrétariat de la Fondation Chuard-Schmid, Unicentre, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 02 ou Mireille.Rinsoz@unil.ch

FONDATION SOPHIE AFENDULI

La fondation a essentiellement pour but l'attribution d'une ou de plusieurs bourses pour la prise en charge totale ou partielle des frais d'études supérieures (université, écoles polytechniques ou autres écoles équivalentes) ou de formation à la recherche d'étudiants ou chercheurs grecs en Suisse ou d'étudiants ou chercheurs suisses dans un domaine intéressant la Grèce.
Les candidatures doivent être présentées avant le 31 mars de chaque année sur le formulaire ad hoc, disponible sur le site de la fondation (www.afenduli.ch) ou auprès du secrétariat de la Fondation Sophie Afenduli, Unicentre, 1015 Lausanne, tél. 021 692 20 02 ou Mireille.Rinsoz@unil.ch

LA VILLE EXAMINÉE SOUS TOUTES SES FACETTES

Comment donner à chacun un droit à la ville ? Une question à laquelle tente de répondre un projet du Service des affaires culturelles de l'UNIL.

L'initiative a pour point de départ la pièce de théâtre *La ville et les ombres* de Jérôme Richer, née d'une réflexion du metteur en scène suite à l'évacuation du squat Rhino à Genève au milieu de l'été 2007. Du 4 au 18 mars, différentes manifestations viendront se greffer autour des représentations de cette pièce à la Grange de Dorigny.

Le Service des affaires culturelles de l'UNIL et la Grange de Dorigny se donnent une mission permanente : faire dialoguer le monde de la culture et l'univers académique. Dans ce contexte, la pièce *La ville et les ombres* semble un pont tout trouvé pour relier ces deux champs dont on oppose souvent les intérêts.



La ville et les ombres, Cie des Ombres. Texte et mise en scène de Jérôme Richer. Genève août 2008.

L'œuvre de Jérôme Richer passe au crible un événement qui a fait beaucoup de dégâts matériels et humains et figure à la une de la presse nationale et internationale : l'évacuation du squat Rhino à Genève. La question du droit au logement y est abordée au travers de notions comme la légalité, la légitimité, le droit, la violence ou le privilège. Ces considérations mènent à un débat plus large sur ce que le sociologue Henri Lefebvre appelait dans les années 1970 le « droit à la ville », un thème à la croisée de plusieurs disciplines qui interpelle autant les géographes, les sociologues que les historiens.

Conscient du potentiel que représente cette pluridisciplinarité, l'organisateur du projet au sein des Affaires culturelles, Raphaël Rivier, a réuni des chercheurs issus de différentes facultés de l'UNIL. « Le projet a très vite trouvé un écho favorable notamment parce que les principaux concernés se connaissaient déjà et ont l'habitude de travailler ensemble », déclare-t-il. C'est le cas par exemple d'Yves Bonard et Laurent Matthey, respectivement docteur et chargé de recherche à l'Institut de géographie. Tous deux sont étroitement associés au projet

et trouvent là une occasion de donner une valorisation différente à leur travail.

L'évacuation du Rhino a fait l'objet d'un traitement médiatique intense. Ce cas particulier inspire une réflexion générale à Laurent Matthey. Il estime que « le choix de focalisation des journalistes sur un aspect ou l'autre du sujet détermine la pertinence des décisions politiques ». Le ton mesuré des propos du chercheur tranche avec la perception plus émotionnelle du metteur en scène. Jérôme Richer parle, lui, d'une « campagne de presse particulièrement scandaleuse où les squatteurs étaient présentés comme des profiteurs coupables alors que les propriétaires étaient considérés comme d'innocentes victimes ». Bien entendu, la situation est beaucoup plus complexe et c'est ce qui lui a paru important de démêler dans un spectacle comme *La ville et les ombres*. En outre, le metteur en scène a accepté d'être associé à ce projet parce que la question du droit à la ville le préoccupe tout autant que celui au logement. Il s'inquiète de la tendance à faire des nombreuses villes suisses des lieux exclusivement destinés au commerce. De son point de vue, « tout un pan de la sociabilité urbaine est relégué en périphérie, or, un tissu social, pour se renouveler, a besoin d'être irrigué par de nombreux courants ».

Si ce théâtre documentaire représente le noyau de l'événement, quatre autres manifestations interrogent également cette problématique urbaine. L'une d'elles en particulier se démarque du lot : il s'agit d'une conférence donnée par Andy Merrifield, un spécialiste du droit à la ville, le mardi 10 mars. Ce géographe de formation va s'exprimer notamment sur le rôle des artistes dans la transformation des villes. Son approche critique et engagée tient compte à la fois du courant français et de la théorie anglo-saxonne. Pour Yves Bonard, il sera très intéressant d'entendre cet expert sur les enjeux de la reconversion urbaine. Si l'on revient à l'exemple du Rhino, l'expérience montre, analyse le docteur en géographie urbaine, que les quartiers alternatifs investis par les artistes se transforment en lieux branchés et chers qui leur sont inaccessibles par la suite. Les squatteurs deviennent, à leur insu, les acteurs du processus qui les éjecte. En somme, la logique de consommation culturelle prévaut sur celle de la production et la créativité.

Rina Wiedmer

Programme détaillé et informations complémentaires : www.grangededorigny.ch
Tél : 021 692 21 12

Critique cinéma

Par Nadine Richon

PREMIER « OBAMA MOVIE »

Gus Van Sant filme les combats du militant gay Harvey Milk et lance un message d'espoir universel et humaniste.

© 2009 FOCUS FEATURES LLC

Elu en 1977 au Conseil municipal de San Francisco, où il représente le district englobant le quartier gay de Castro, Harvey Milk est une figure à découvrir, du moins en Europe où on ne le connaît guère. Désormais, Sean Penn lui donne un visage dans le « biopic » réalisé par Gus Van Sant. Un visage au sourire généreux, proche de son modèle en croire les quelques archives subtilement distillées dans ce film qui résume la vie d'Harvey Milk entre 1972, date où il quitte New York pour s'installer à San Francisco, et le 27 novembre 1978, jour où il est assassiné par un ancien collègue du Conseil municipal, le funeste et réactionnaire Dan White. Ce dernier dans sa fureur vengeresse exécute également George Moscone, alors maire de San Francisco.



Les premières scènes relèvent de l'intimité entre Harvey Milk et son amant. L'image est resserrée sur leurs visages témoignant du bonheur de la rencontre amoureuse. Avec leur arrivée dans le quartier de Castro à San Francisco et le début de leurs activités militantes, le cinéaste passe aussitôt à une vision de groupe et à des plans plus larges, jusqu'aux grandes manifestations contre le référendum prévoyant sur le plan national le licenciement des enseignants homosexuels.

Gus Van Sant joue sur les tensions personnelles et amoureuses provoquées par les activités politiques dévorantes de Milk. Les images d'archive comme les reconstitutions du quartier ou encore les costumes de l'époque contribuent à inscrire l'odyssée personnelle de Milk dans l'histoire collective du mouvement gay. Le cinéaste épouse ainsi le point de vue de son personnage considérant le repli sur la vie privée comme un obstacle à l'obtention des droits pour les homosexuels. Si le héros est celui qui se bat pour les autres et notamment pour aider les plus faibles, Milk appelle chaque gay dans chaque ville américaine à devenir un héros : « Je suis ici pour vous recruter ! » lance-t-il à la foule. Une image d'archive est particulièrement émouvante : on y voit la police matraquer dans un bar et arrêter des hommes qui entrent dans le fourgon en cachant leur visage. La vie privée dans de telles conditions n'a plus aucun sens.

Centré sur la générosité personnelle et l'engagement éthique et collectif de Milk, ce film admirable pourrait être l'un des premiers « Obama movie ».

PETIT THÉÂTRE ET GRANDES DÉCISIONS

Pharmacien et biologiste formé à l'UNIL, Philipp Langer vient de passer un an au service des chambres fédérales pour débroussailler les gros dossiers scientifiques. Il nous livre ses impressions.

Ancien étudiant de l'UNIL, Philipp Langer est le 15^e chercheur à pouvoir travailler au service du Parlement depuis le lancement du projet bourses «Politique et Science». «Créer des lois est un processus délicat, car on doit pouvoir juger des répercussions de chaque mot à long terme, observe-t-il. Les lois règlent en outre des su-

commissions discutent chaque projet de législation dans le moindre détail et proposent des textes de loi à leur chambre respective, qui votera», explique-t-il. Ces commissions réunissent 25 membres au Conseil national et 13 au Conseil des Etats. Contrairement aux Etats-Unis, le Parlement suisse ne dispose pas de son propre état-major. Dès lors, les fonctionnaires fédéraux de l'exécutif appuient le travail des commissions. Le Conseiller fédéral impliqué, le chef du département et un spécialiste concerné par les dossiers discutés sont donc normalement présents, cependant sans droit de vote afin de respecter la séparation des pouvoirs. Dans ce contexte, les boursiers sont particulièrement appréciés des parlementaires: «Nous apportons des informations scientifiquement fondées, ce qui est bien sûr aussi le travail des spécialistes

le président d'une commission à travers la procédure pour les différents types d'objet, ou encore préparer les communiqués et conférences de presse livrant les résultats d'une séance. «Les discussions au sein des commissions du Conseil des Etats (CE) m'ont souvent paru moins dépendantes de la ligne directrice des partis et, de ce fait, plus constructives que celles des représentants du Conseil national (CN). En outre, dans le plénum du CE, j'ai vu par exemple certains membres de l'UDC soutenir, contre leur parti, le projet visant à sortir l'AI du fonds AVS et à assainir l'assurance invalidité par une augmentation de la TVA. Les combats les plus émotionnels auxquels j'ai assisté concernaient la loi sur la fumée passive, adoptée l'année dernière après quatre ans de tir à la corde. Le CE prônait une ligne plus restrictive, mais le CN a soutenu les lobbies opposés à une interdiction totale de fumer dans les restaurants. D'où le compromis exprimé dans la loi fédérale: les grands établissements pourront aménager une salle fumeurs ventilée avec service, mais sous condition de l'accord de l'employé, et les plus petits (moins de 80 m²) pourront se déclarer établissements fumeurs sur autorisation. Cette loi ne représente finalement qu'un standard minimum qui donne la possibilité aux cantons d'adopter des législations plus rigoureuses.»

Doris Leuthard disponible

Le plus frustrant ? Moins, selon lui, la difficulté à traduire la science dans un langage accessible que la propension de certains parlementaires à ne retenir que des éléments polémiques. «Par exemple concernant la fumée passive, un argument scientifique tout à fait basique est le fait que les non-fumeurs métabolisent et détruisent encore moins bien les toxines de la fumée que les fumeurs eux-mêmes, en raison d'un processus d'adaptation appelé induction enzymatique. Or, cet argument est déjà trop scientifique pour trouver son chemin dans les débats du plénum.»

Au terme de cette riche expérience, l'ancien étudiant de l'UNIL s'avoue ravi du regard qu'il a pu jeter «dans les coulisses» ainsi que des nombreuses connaissances faites, tant au niveau des chambres que de l'administration. Il a ainsi eu beaucoup de plaisir à découvrir la disponibilité de la conseillère fédérale Doris Leuthard ou à suivre les arguments finement ciselés de Pascal Couchepin.

Nadine Richon

jets de plus en plus pointus, notamment dans le domaine scientifique. Il devient donc crucial de pouvoir extraire l'information pertinente, à partir du savoir toujours plus spécialisé et plus abondant, et de la présenter de manière synthétique, logique et succincte pour les politiques.» Terminant ces jours son travail au cœur de la Berne fédérale, Philipp Langer s'avoue «sidéré par la diversité et le nombre de dossiers» traités par les parlementaires. «C'est d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'un parlement de milice où les élus ont pour la plupart une activité professionnelle à côté», souligne-t-il. Depuis 2002, un à trois jeunes scientifiques en provenance des hautes écoles suisses et sélectionnés sur dossier sont rattachés chaque année aux services du Parlement, venant ainsi s'ajouter aux quelque 300 personnes qui œuvrent pour son bon fonctionnement. Entre janvier 2008 et mars 2009, Philipp Langer a préparé les dossiers pour quatre commissions législatives, celles du Conseil national et celles du Conseil des Etats chargées de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) ainsi que celles de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC). Les

fédéraux, mais nous avons l'avantage d'être perçus comme neutres dans les échanges parfois coriaces entre le Parlement et l'administration fédérale.» Les boursiers se doivent aussi d'être indépendants vis-à-vis des groupes d'intérêt qui sont bien infiltrés au Parlement, par exemple les assureurs maladie et les paysans. C'est toute l'ambiguïté de notre parlement de milice, analyse Philipp Langer. «D'une part, les représentants de groupes d'intérêt défendent évidemment leur propre cause au sein du Parlement, au point qu'on se dit parfois que ce dernier est un spectacle d'intérêts particuliers assez détachés des besoins de l'ensemble de la population. D'autre part, les représentants des différents milieux et groupes d'intérêt apportent une énorme connaissance pratique dans leurs domaines respectifs et assurent que les solutions trouvées soient praticables pour les milieux concernés.»

Le boursier a donc pu assister aux séances de commissions interdites aux médias. Il a dû résumer des dossiers scientifiques complexes, aider à l'élaboration du «scénario» qui guide



Ancien étudiant de l'UNIL, Philipp Langer s'avoue ravi d'avoir passé un an dans les coulisses des chambres fédérales.

QUELQUES PORTRAITS

Philipp Langer a bien voulu décrire quelques figures parlementaires que nous lui avons soumises. Notre petit choix forcément limité ne reflète que très partiellement toutes les rencontres passionnantes qui ont marqué son séjour au sein des chambres fédérales.

© Admin.ch



JOSIANE AUBERT

PSS/conseillère nationale VD – CSEC-n

Josiane Aubert préside actuellement la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-n), et malgré son arrivée plutôt récente au Parlement, elle s'est fait respecter rapidement par ses déclarations objectives et non polémiques. Elle s'engage pour les familles, la formation scolaire et artistique et d'ailleurs aussi pour la Fondation Herbette, qui contribue au développement de la Faculté des géosciences et de l'environnement ainsi que de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL.

© Admin.ch



CHRISTINE EGRSZEGI-OBRIST

PRD/conseillère aux Etats AG – CSSS-é

Avec une pensée indépendante et critique, Christine Egerszegi éblouit par sa sincérité, son intégrité et sa modestie malgré son énorme expérience. Elle s'engage dans bien des domaines, allant de la santé en passant par la recherche jusqu'aux assurances sociales.

PETER BIERI

PDC/conseiller aux Etats ZG – CSEC-é

Calme, équilibré et accessible, Peter Bieri s'engage dans les domaines scientifique et culturel ainsi que pour les transports publics. Son argumentation est toujours focalisée sur les faits, loin de toute polémique et très pertinente, et les solutions qu'il propose sont pragmatiques et ingénieuses.



© Admin.ch

ANITA FETZ

PSS/conseillère aux Etats BS – CSSS-é et CSEC-é

Anita Fetz dispose d'une grande expérience dans la politique. Elle a le mérite d'appeler un chat un chat et le courage de proposer des solutions à des dysfonctionnements apparents, même si ces solutions ne peuvent pas forcément trouver une majorité.



© Admin.ch

© Admin.ch



JÜRIG STAHL

UDC/conseiller national ZH – CSSS-n

Jürg Stahl préside la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-n). Il se distingue par une manière de procéder pleine de fair-play, systématique et très synthétique aussi dans des dossiers hautement complexes tels que l'assainissement de l'Al, la révision de l'AVS ou encore celle de l'assurance accident. Il s'engage dans le secteur de la santé et des assurances, mais aussi dans le sport, son hobby.

© Admin.ch



MEINRADO ROBBIANI

PDC/conseiller national TI – CSSS-n

Meinrado Robbiani se distingue par une grande objectivité, une connaissance remarquable des dossiers et une politesse hors du commun lors de ses votes dans la commission et au plénum. Il s'engage entre autres pour la formation professionnelle, le remboursement par les assurances maladie dans le cas des maladies rares et pour le rail.

A VOS CANDIDATURES

Les bourses « Politique et Science » sont soutenues par les Académies suisses des sciences, le Parlement suisse, la Fondation Gebert Rüb, le Fonds national suisse, l'agence fédérale pour la promotion de l'innovation (CTI), les Ecoles polytechniques fédérales et la plupart des universités suisses.

Vous pouvez envoyer votre dossier (niveau doctorat en principe) à Thomas Pfluger, responsable de la fondation « Bourses politiques scientifiques »,
tél. 061 761 81 02, e-mail : thomas.pfluger@politikstipendien.ch.
<http://www.politikstipendien.ch>

VERS UNE « CIVILISATION MONDIALE »

Depuis trois ans, l'UNIL et la Fondation Charles Veillon remettent ensemble le Prix européen de l'essai Charles Veillon. C'est le philosophe Peter Sloterdijk, penseur allemand sans doute le plus novateur et expressif aujourd'hui, qui cette année a été distingué.

Mémorant à l'UNIL et membre de l'organisation des étudiantes et étudiants en philosophie, Gabriel Dorthe travaille en ce moment sur Peter Sloterdijk. Philosophe, écrivain, essayiste, professeur à Karlsruhe et à Vienne, Peter Sloterdijk, né en 1947, est sans doute le penseur allemand le plus novateur et le plus expressif aujourd'hui. Gabriel Dorthe explique que sa pensée se laisse difficilement déplier tant les couches sont subtilement intégrées dans une dynamique qui cherche à saisir le mouvement du monde avec des métaphores comme la matrice, la bulle, la sphère. « Pour Sloterdijk, l'être humain, pour survivre, a dû depuis toujours mettre en place des dispositifs techniques au sens large du terme, plus ou moins efficaces ou agressifs. Contre les injonctions actuelles à la productivité, à l'efficacité, la destruction de l'environnement, la mobilisation permanente des individus, il propose de dépasser la vieille peur philosophique des techniques pour chercher à élaborer des espaces plus propices à la vie en faisant droit à des dispositifs au premier rang desquels se trouvent le langage, la culture et l'art: que peuvent ces moyens classiques aujourd'hui est l'une des questions les plus fécondes de son œuvre », précise Gabriel Dorthe.

© Hochschule für Gestaltung Karlsruhe



Le philosophe allemand Peter Sloterdijk a reçu le Prix Veillon début mars.

Contre le « lookisme »

Peter Sloterdijk décrit la situation « multi égoïste » à l'heure du capitalisme généralisé. Paru peu avant la crise financière, son essai *Colère et Temps* évoque la « primauté des appétits » et « l'érotisation sans limite » de nos sociétés vouées à l'illusion des profits faciles, au risque spéculatif et au « lookisme » qui promet le succès à des personnes animées d'un sentiment néoaristocratique. « La dernière scission de classe au sein du capitalisme séparera les surgratifiés et ceux qui sont normalement ou mal payés », écrit-il. Dans ces conditions, « le peuple, c'est ce qui peut être certain, même à l'avenir, de ne rien recevoir en échange de sa simple apparition ». Désolidarisation et dépolitisation vont de pair, de même que la perte progressive du langage au profit de l'image et du chiffre. Les partis de

gauche sont ainsi condamnés à lutter, avec des discours laids, contre les images de belles personnes et des tableaux de chiffres...

Faut-il pour autant susciter la haine de classe et la mobilisation des perdants sur le mode de la colère? En aucun cas, soutient le philosophe, qui rappelle les barbaries communistes du XX^e siècle. Il préconise également de dépasser le christianisme qui fut, avant le communisme,

boursement), Sloterdijk postule avec Nietzsche et Bataille la nécessité de retourner le cours des choses, d'augmenter « l'in vraisemblable » en effaçant les dettes, en pardonnant pour favoriser la coexistence humaine. Animé au contraire par le désir d'accroître la douleur dans le monde (ou de la faire partager), le fondamentalisme islamique reste incapable de répondre aux défis sociaux, scientifiques, artistiques, économiques de l'avenir. Quelle action politique déployer dans le monde dédramatisé, post-monothéiste et posthistorique, loin des grandes tragédies antiques, sanguinaires et « exterministes », se demande Sloterdijk ?

Il ne s'agit pas pour les pauvres de baisser à nouveau la tête dans une humilité toute chrétienne. Le philosophe évoque la possibilité de reconquérir une forme de dignité, de respect de soi et des autres, respect de la propriété également et de l'environnement. Il prône la « domestication de l'économie monétaire spéculative » ou encore la nécessité d'étendre l'Etat social à une dimension supranationale. Dans le même temps, il faut selon lui favoriser la propriété privée dans les pays en développement et ne pas considérer comme perdue la compétition avec les processus entropiques tels que la destruction de la nature et la démoralisation. N'esquiver aucun combat nécessaire, mais n'en provoquer aucun de superflu. Tourner le dos aux luttes tragiques. Laisser la vengeance au domaine de la culture populaire, d'Alexandre Dumas en passant par Quentin Tarantino. Promouvoir une culture de la rationalité qui seule pourra combiner la faculté de se faire valoir avec la faculté de se relativiser soi-même. Le temps essentiel est le temps de se civiliser, conclut Sloterdijk.

Nadine Richon

la grande entreprise de récolte de la fureur humaine, colère placée selon lui dans une « banque de vengeance métaphysique » dans l'attente du Jugement Dernier.

Dédramatiser le monde

Contre toutes les tendances à retenir la vie prisonnière du passé, contre les idées de vengeance, de dettes morales et financières (l'esprit de rem-

LUNDI 2 MARS 2009 – Remise du Prix Européen de l'Essai Charles Veillon et conférence de Peter Sloterdijk à l'UNIL, auditoire 351, bâtiment Amphimax, 18h30.
MARDI 3 MARS 2009 – Café philosophique entre 11h15 et 12h45, Anthropol Café, bâtiment Amphipôle (organisation Interface Sciences-Société
<http://www.unil.ch/interface>
et <http://www.unil.ch/orphi>)

> retrouvez ce sujet sur www.frequencebanane.ch

O ù . V
A . L E
. M O N
D E . ?

COURS PUBLIC DE L'UNIL
DU 25 FÉVRIER AU 25 MARS 2009
TOUS LES MERCREDIS DE 18H À 20H
AMPHIMAX MÉTRO M1 SORTIE UNIL-SORGE
CONFÉRENCES GRATUITES ANIMÉES PAR JEAN-PHILIPPE RAPP

25 FÉVRIER NOUVEAUX RICHES, NOUVEAUX PAUVRES URVASHI BUTALIA, ÉDITRICE ET AUTEURE ■ GÉRALDINE SAVARY, CONSEILLÈRE AUX ÉTATS ■ JEAN-CHRISTOPHE GRAZ, PROFESSEUR – INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES – UNIL **04 MARS RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE: QUI GAGNE? QUI PERD?** JEAN-CHRISTOPHE RUFIN, MÉDECIN, POLITOLOGUE ET AUTEUR ■ HERVÉ JUVIN, PRÉSIDENT D'EUROGROUP INSTITUTE ■ ROMAIN FELLI, DOCTORANT – INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES – UNIL **11 MARS MODÉLISATION OU CRÉATION ARTISTIQUE: COMMENT PRÉDIT-ON L'AVENIR?** HUGUES DE JOUVENEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE FUTURIBLES ■ MARC-OLIVIER WAHLER, DIRECTEUR DU PALAIS DE TOKYO ■ CÉDRIC GASPOZ, DOCTORANT – HEC – UNIL **18 MARS L'AVENIR, UN DANGER?** BARBARA HAERING, PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FONDATION DU CENTRE INTERNATIONAL DE DÉMINAGE HUMANITAIRE ET DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ■ JEAN-LUC BESSON, CHIEF RISK OFFICER – SCOR SE ■ ALAIN PAPAUX, PROFESSEUR – CENTRE DE DROIT PRIVÉ – UNIL **25 MARS ET MOILÀ-DEDANS?** ANNE D'HAUTEVILLE, PROFESSEURE – FACULTÉ DE DROIT – UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER 1 ■ PIERRE GISEL, PROFESSEUR – FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS – UNIL ■ JACQUES GASSER, PROFESSEUR ET MÉDECIN CHEF – SERVICE DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE – UNIL/CHUV



Informations et retransmissions sur
www.unil.ch/courspublic



LE SERVICE DE SÉCURITÉ VEILLE SUR VOTRE SANTÉ

Qu'on se le dise : Unisep n'est pas un service de gardiennage mais une structure qui supervise la mise en œuvre de la politique sécuritaire de l'UNIL, que ce soit en matière d'ergonomie ou de sécurité dans les laboratoires.

© Anton Chirbakov



Unisep (Sécurité, environnement et prévention) est aussi là pour s'assurer que les collaborateurs de l'UNIL travaillent dans des conditions optimales.

P our mieux faire face aux nombreuses et diverses tâches qui lui incombent, Unisep (Sécurité, environnement et prévention) s'est restructuré. Avec Karine Besson, collaboratrice à mi-temps (principalement active dans le secteur secouriste et don du sang), et Patrick Michaux, ingénieur en sécurité au travail (principalement actif dans le secteur MSST), Pascal Baehler (Responsable du service) doit mettre en œuvre l'ensemble de la politique de sécurité de l'UNIL. Cela va de la gestion des parkings, en passant par les contrôles d'accès avec la Campus Card, à l'organisation des journées de don du sang, aux services de piquet, à la protection active et passive contre le feu et autres dommages, à l'organisation des premiers secours, à la mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail (MSST)... Vaste programme, donc.

«Avec cette petite équipe, nous essayons de toujours répondre aux nombreuses et diverses demandes des utilisateurs, mais nous ne pouvons pas tout faire, explique Pascal Baehler. C'est pourquoi sur proposition d'Unisep, la direction a émis une directive qui définit les niveaux de responsabilité au sein de l'université.» Elle est destinée à sensibiliser l'ensemble des utilisateurs académiques, administratifs et techniques. Par exemple, les doyens doivent mettre en place un réseau de correspondants pour assurer la sécurité (feu, chimique, biologique, radioprotection etc...) s'ils sont concernés par ces risques dans leur faculté mais doivent aussi faire en sorte que leurs collaborateurs, dans chaque bâtiment, restent vigilants dans la prévention des vols

et entre autres, dans l'ergonomie. L'organigramme est en place à 90%, une fois que nous disposerons de la liste des 'correspondants sécurité' nous leur donnerons, par exemple, des formations spécifiques pour le feu ou les risques biologiques», explique Pascal Baehler, qui coiffe plusieurs casquettes puisqu'il est biologiste, ingénieur sécurité, instructeur fédéral sapeur-pompier, instructeur chimique et expert en radio protection. «Nous n'avons en revanche pas d'ergonome de formation dans notre équipe, nous allons donc organiser des cours spécifiques avec des spécialistes de l'extérieur.»

S.O.S. secouristes

On l'a compris, Unisep fait surtout de la prévention, de la formation et du conseil, mais l'organisation et la gestion des premiers secours reste évidemment une tâche importante. Madame Besson s'occupe de la coordination et de la gestion des calendriers des formations et des cours de répétition. Elle maintient une collaboration étroite entre les services de premiers secours officiels, Unisep et les secouristes. Bobologie, chutes mais aussi malaises en périodes d'examen : les secouristes ne chôment pas sur le campus. Ils sont une trentaine mais cela ne suffit pas, si l'on tient compte de la charge de travail des collaborateurs. «On va refaire une campagne pour en trouver et ensuite les former», explique Pascal Baehler.

Quel que soit le domaine, Unisep a du pain sur la planche, sur un campus où se côtoient

plus de 11'000 personnes. «Mais notre priorité reste la sécurité dans les laboratoires.»

C'est particulièrement dans ce secteur qu'intervient Patrick Michaux, ingénieur en sécurité du travail. «Je suis spécialisé dans ce domaine mais aussi, et de plus en plus, en matière d'ergonomie et je possède aussi des compétences sur le plan psycho-social, dit-il. Je fais partie de Dialogunil et j'interviens aussi dans le cadre des relations interpersonnelles au travail».

MSST (Mesures de sécurité et de santé au travail), est un terme qui revient sans cesse dans la bouche des collaborateurs d'Unisep. Il ne tombe pas du ciel. Il existe au niveau fédéral une politique de mesures de santé et de sécurité au travail, avec différentes lois (assurances accident, protection du personnel). «Mon travail consiste à appliquer cette politique à l'UNIL, dit Patrick Michaux. Nous sommes d'ailleurs en train d'organiser des journées de prévention de santé au travail, qui auront lieu ce printemps ou à la rentrée.»

En outre, Unisep doit régulièrement dispenser des formations aux étudiants en biologie pour la sécurité en laboratoire, histoire de les sensibiliser très tôt aux risques d'accidents lors de manipulations de produits toxiques. Et pour être pleinement efficace, Unisep collabore avec toutes les facultés et tous les services de l'Unil. Cette collaboration s'étend également à l'extérieur de nos murs, comme par exemple avec les services de secours officielles (pompier, police, sécurité civile, etc.).

Francine Zambano

GIL-ROBLES OU LA HANTISE DES FRONTIÈRES

Quelques mois après la disparition tragique de Bronislaw Geremek, José María Gil-Robles lui succède à la présidence de la Fondation Jean Monnet. Figure centrale de la politique européenne, il nous raconte son parcours.

Son destin s'enracine dans l'ombre du général Franco et connaît son apogée à la tête du Parlement européen. José María Gil-Robles a occupé certaines des fonctions politiques les plus prestigieuses, en Espagne et dans l'Union. La Fondation Jean Monnet pour l'Europe a confié sa présidence à cet homme discret et mesuré, qui continue de préférer son étude d'avocat madrilène aux hautes sphères de la politique. Portrait en forme d'interview.

A la fin de la Guerre civile espagnole, votre père décide de fuir le régime franquiste et s'exile au Portugal avec sa famille. Cet événement a-t-il contribué à forger vos convictions européennes?

J'en ai hérité une véritable hantise des frontières, des séparations. Pendant les 17 années d'exil, j'ai pu me rendre du côté espagnol à deux ou trois reprises. Mais la première fois que j'ai pu passer sans passeport, tout simplement parce que je l'avais oublié, cela m'a vraiment fait quelque chose... Enfin, c'est aussi à cette occasion que j'ai compris ce qu'était une société multiculturelle. Nous vivions à Estoril, à quelques kilomètres de Lisbonne. On y trouvait des gens de toute l'Europe – dont beaucoup se livraient à l'espionnage. Je connaissais leurs enfants, nous jouions ensemble, je suis devenu multilingue presque d'instinct.

C'était un peu l'Union avant la lettre?

L'ambiance était internationale, mais sans privilège. Même s'il y avait au bas mot une douzaine de rois en exil – le comte de Paris, le prétendant au trône d'Espagne... Les gens arrivaient si démunis que leur premier souci était de se trouver un pyjama pour la nuit. Beaucoup cherchaient de quoi financer leur départ pour l'Amérique. Il y avait aussi beaucoup de juifs, pour la plupart des rescapés des camps. J'ai encore gravé dans la rétine l'image de Yehudi Menuhin qui jouait du violon sur la terrasse de la villa voisine.

Comme de nombreuses grandes figures européennes, c'est face au totalitarisme et à la guerre que s'est construit votre désir d'Europe.

La même chose vaut pour beaucoup d'Espagnols. Les gens ne comprennent pas toujours pourquoi nous sommes si proeuropéens, particulièrement la génération qui s'est occupée de la transition vers la démocratie. Il faut comprendre que, pour nous, lutter pour l'Europe ou pour la démocratie, c'était la même

chose, les deux faces d'une même pièce. Et puis, je me souviens de la première fois que j'ai visité le continent en train. Je suis arrivé en Suisse. Il y avait un contraste effroyable entre la désorganisation et les retards du côté français et cette image de paix, de tranquillité, ces soldats qui rentraient le fusil sur l'épaule sans que cela pose problème... C'est cela que je voulais pour l'Espagne et le Portugal.

Une quarantaine d'années plus tard, en 1997, ces convictions vous amènent à la tête du seul parlement transnational du monde. Comment gère-t-on les débats avec une telle diversité culturelle?

Au Parlement européen, quand vous faites une blague, il y a tout d'abord une vingtaine de personnes qui rient – ceux qui parlent votre langue. Puis ce sont les autres, avec le décalage de la traduction simultanée. Enfin, il y en a toujours qui ne rient pas, faute d'une bonne traduction. Je crois que cela illustre bien nos difficultés de compréhension.

En 1999, c'est le moment de l'introduction de l'euro. Dans votre discours, vous insistiez sur le bénéfice qu'auraient à en retirer les plus pauvres. Or, pour de nombreux citoyens européens, la monnaie unique est plutôt responsable de l'augmentation du coût de la vie...

C'est quelque chose que les gens ne comprennent pas. Evidemment, ils perçoivent le renchérissement au moment où il se produit. Alors que l'inflation reste presque invisible. Mais, à la fin, on finit toujours par payer. L'euro a empêché les dévaluations. Certes, la stabilité de la monnaie oblige à un effort constant. Mais en Suisse, par exemple, on comprend très bien les avantages d'une monnaie qui ne se dévalue pas.

Cette politique de rigueur aide-t-elle aujourd'hui l'Europe à affronter la crise?

Elle rend l'atterrissage moins brutal. Et si l'euro n'existait pas, la peseta ou la lire auraient chuté. On aurait alors spéculé sur ces monnaies à la baisse. A la fin, c'est le simple citoyen qui serait passé à la caisse, en achetant les marchandises importées à un prix plus élevé.

Autre élément marquant de votre présidence, l'élargissement de l'UE aux dix pays issus de l'ex-Europe communiste...

J'étais personnellement convaincu que c'était le moment historique pour le faire. Plus tard,



nous nous serions retrouvés en confrontation trop directe avec la Russie. En même temps, je ne ménageais pas mes forces pour rendre ces pays attentifs à l'effort demandé par l'adhésion. Pour utiliser une métaphore de cycliste, il ne suffisait pas de rejoindre le peloton, encore fallait-il ensuite suivre la cadence.

Aujourd'hui, vous tenez les rênes de la Fondation Jean Monnet. Comment comptez-vous mettre en valeur l'institution?

Nous détenons la mémoire de Jean Monnet, mais d'autres pionniers de l'Europe, et il s'agit de ne pas la réserver seulement aux rats de bibliothèque. Il faut faire de ces archives la base d'un débat public où la mémoire soit vivante. C'est cela que nous devons continuer à cultiver, non seulement à partir des cahiers rouges, mais aussi à travers les Dialogues européens, des conférences, des colloques, où professeurs et témoins historiques peuvent échanger leurs perspectives.

Désormais retiré de la vie politique, vous continuez votre carrière d'avocat et de professeur de droit à Madrid?

Mon père et mon grand-père étaient tous deux députés, j'entendais beaucoup de choses à la maison. L'ambiance familiale prédisposait à la politique. Mais ma véritable profession a toujours été celle d'avocat.

Une fonction plus importante à vos yeux que celle que vous avez occupée comme président du Parlement?

Quand je regarde en arrière, quand je pense à ce dernier demi-siècle de vie, ce qui m'a le plus marqué, c'est le métier d'avocat. La dimension humaine de ce travail, la défense des intérêts de quelqu'un... Il y a quelque chose que vous ne retrouvez pas en politique.

Propos recueillis par Lionel Pousaz

ALMA MATER PAR Anton



FONT BY PHIL ELLIOTT

Extrait du journal en ligne du Centre informatique > www2.unil.ch/ci/ici

i-CI CAMPUS CARD II: UNE CARTE ÉLECTRONIQUE AUX MULTIPLES USAGES

Cela fait maintenant plusieurs années que l'UNIL s'est dotée d'une carte électronique. Le point sur un service qui vient de vivre un renouvellement de son infrastructure.

> propos de Marc-André Baillifard (GED et Campus Card, Ci-UNIL) recueillis par Patrice Fumasoli

Pourquoi avoir introduit une carte électronique ?
Le but premier était de gérer plus efficacement l'immatriculation et le suivi des étudiants, au niveau du paiement des taxes semestrielles. Avant 2003 les étudiants devaient aller payer leurs taxes d'inscription à la poste, obtenir le cachet ad hoc sur le bulletin de versement, puis coller une étiquette par semestre sur leur carte en papier. Ce processus était compliqué et

Pourquoi une Campus Card II ?
Outre le renouvellement d'un matériel en fin de vie, les informations et l'argent ne sont plus stockés sur la puce, mais dans une base de données centrale. En cas de perte, une carte peut désormais être bloquée rapidement pour limiter efficacement les risques d'usage abusif et de perte d'argent.

Et quel est le volume quotidien des transactions ?
Un peu moins de 20'000, en ne comptant que les paiements.

Y a-t-il un risque que mes données produites par mon utilisation de la Campus Card soient utilisées à des fins « Big Brother » ?

Non ! L'UNIL tient à empêcher tout emploi de ce type. Le but est de proposer un outil pratique aux membres de la communauté qui souhaitent l'utiliser. Il ne s'agit pas de pousser cette technologie à tout prix.

Pour terminer sur une vision d'avenir, quels sont les développements possibles ?

Par exemple utiliser sa Campus Card pour réserver une voiture Mobility (ce qui réduirait la flotte de véhicules et donc les coûts, puisque aujourd'hui les services ne partagent pas les véhicules !). Ou se servir de sa carte pour débloquer et réserver des vélos répartis en plusieurs endroits du campus. Signalons en passant que la limite de crédit est fixée, pour des raisons juridiques, à 300 Fr. On pourrait même imaginer de gérer la réservation de petites salles par ce biais. Les possibilités sont en fait vastes, ce sont les besoins qui définiront les futurs développements.



coûteux, tant pour l'étudiant que pour l'université. Avec une carte électronique, un passage autonome à une borne de validation suffit, puisque la preuve de paiement pour le semestre en cours est imprimée sur la carte par l'automate.

QUIQUECÉ ?

La photo parue dans le n° 540 était celle de Monsieur Denis Tappy, professeur à la Faculté de droit et de sciences criminelles, UNIL.

Au 20 février 2009, 3 personnes l'ont reconnu. La première réponse émanait de Monsieur Henri Waltenspuehl, BCU.

Nouveau concours
La photo ci-dessous est celle d'une collaboratrice de l'UNIL à l'époque de ses études.




La première personne qui donnera la réponse exacte par mail à l'adresse uniscopie@unil.ch recevra un t-shirt UNIL.

Impressum

ISSN 1660-8283
Uniscopie, p.p. 1015 Lausanne,
uniscopie@unil.ch
Unicom, service de communication et d'audiovisuel
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75
uniscopie@unil.ch, www.unil.ch
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.)
Rédactrice responsable Francine Zambano (F.Zo)
Rédacteurs
+ Sandrine Perroud (Sa.P.)
+ Lionel Pousaz (L.P.)
+ Nadine Richon (N.R.)
Mémento Florence Klausfelder

Design Unicom | Joëlle Proz
Correcteur Marco Di Biase
Impression Presses Centrales de Lausanne
Papier Cycclus print 90 gm², recyclé, sans chlore
Publicité Go ! Uni-Publicité SA Constant Pochon
tél. 076 404 22 96, constant.pochon@go-uni.com
Photos vignettes couv. : @admin.ch / @admin.ch / @A.Chtcherbakov

Ont participé à ce numéro :
Patrice Fumasoli, Ci-UNIL, Anton Chtcherbakov

9 mars 2009, délai pour le mémento du prochain numéro,
qui couvrira la période du 30 mars au 26 avril 2009
Délais sur www.unil.ch/unicom/page6523.html